

Maisons Paysannes de France Délégation des Deux Sèvres

Visite découverte de la Mothe Saint Héray et de ses environs

Dimanche 29 avril 2012

Nous vous proposons:

- le matin de traverser, en car, la zone protégée d'Avon et de visiter des habitations appartenant à deux de nos adhérents.
- A midi, le repas aura lieu au foyer rural gracieusement prêté par la municipalité. Le repas n'est pas fourni. N'oubliez pas d'apporter votre panier garni (commerces de ville à proximité si besoin – restaurant Le Corneille sur réservation au 05 49 05 17 08).
- L'après-midi, une visite, à pied, de la charmante ville de La Mothe Saint Héray vous permettra d'admirer son orangerie et ses sentiers secrets le long de la Sèvre.
- Nous terminerons cette journée par la visite des fours à chaux qu'un passionné a restaurés et dont il nous contera l'histoire.

Le rendez-vous est fixé à 9h30 à la Mothe Saint-Héray, sur le parking situé devant la maison de la Haute-Sèvre – Moulin labbé.

Comme pour la plupart de nos sorties, nous proposons des cars. Les points de rencontre sont les suivants :

Car 1 (Devault): Car 2 (Hervouet):

8h00 : Coulonges sur l'Autize, place des Halles 7h30 : Bressuire, parking de la gare

8h30 : Niort, place Saint Hilaire 8h00 : Thouars, place du Boël

9h00 : Celles sur Belle, parking de l'Abbaye 8h40 : Parthenay, parking de la gare

9h20 : Saint Maixent l'Ecole, place Denfert

Merci de respecter les horaires des cars et d'arriver en avance!

Coupon-réponse à retourner avec votre règlement avant le 21 avril

à Maisons Paysannes de France – 19 rue du calvaire – 79160 Coulonges sur L'Autize – 05 49 17 35 30

Inscription à la journée de visite de la Mothe Saint Héray organisée par les Maisons Paysannes de France – délégation des Deux-Sèvres

Mr / Mme	personne(s) x 15 € =
Si vous souhaitez effectuer le traiet en car	quel arrêt préférez-vous ?